

Meudon, le 27 mars 2015

DIRECTION DE L'ANIMATION LOCALE

Madame, Monsieur, Cher Parent,

Certains parents de l'école Marbeau m'ont interrogée au sujet de faits qui se sont déroulés au sein de l'établissement pendant la période périscolaire.

J'ai tenu à vous apporter les éléments d'information dont la Ville dispose.

Avant les vacances d'hiver, un animateur de l'accueil du soir a été interpellé par les services de police sur son lieu de travail à la suite d'une plainte déposée par un parent. Depuis cette date, et dans le respect du secret de l'instruction, nous n'avons pas d'élément supplémentaire sur l'enquête menée par les services de police et de justice.

Dès le lendemain de cette interpellation, la Ville a immédiatement pris des mesures conservatoires et suspendu l'animateur de ses fonctions. Par ailleurs, après plusieurs échanges avec Patricia Brunet, référente des temps périscolaires, très affectée par la situation, nous avons convenu de la déplacer sur un autre site. De ce fait, depuis le retour des vacances d'hiver, une autre animatrice, Safia Ailli, occupe désormais le poste de référente et directrice de l'ALSH à Marbeau.

Nous comprenons les inquiétudes et les interrogations exprimées par certains parents mais nous ne pouvons malheureusement pas donner de réponses plus précises à ces interrogations. Pour autant, si vous en ressentez la nécessité, vous pouvez faire appel à un psychologue scolaire qui pourra vous apporter aide et écoute. A cette fin, je suis à votre disposition pour vous transmettre, si besoin, les coordonnées de ce professionnel.

Par ailleurs, pour lever des ambiguïtés entendues, je précise que les consignes du Plan Vigipirate, renforcées au retour des vacances d'hiver ne sont, en aucun cas, liées à l'interpellation de cet animateur. En effet, nous avons rappelé à tous nos référents la nécessité de la stricte application des consignes municipales préalablement transmises, notamment en ce qui concerne le contrôle d'accès dans les établissements.

Je reste à votre disposition et soyez assurés de notre volonté à mettre tout en œuvre pour le bien-être et la sécurité de vos enfants.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher Parent, en l'assurance de ma considération distinguée.

Virginie LANLO



Maire adjoint délégué à l'Education